

Les drôles d' « Ordonnances » du Dr MACRON

SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL

Y'A PLUS QU'UN SEUL ARTICLE ...

"BOSSE ET
FERME LA"!

LASSERRE.

Salariés, jeunes, privés d'emploi :
quelles conséquences concrètes pour vous ?

Réunion d'information

MERCREDI 25 OCTOBRE à 19h

SAINT-JUST EN CHAUSSEE

Salle du Centre Socio-éducatif (en dessous du cinéma)

avec **Thierry AURY**

2017, L'humain d'abord !


PCF
Parti communiste français


MEMBRE DU

FRONT
DE GAUCHE

Et des acteurs
du mouvement
social et citoyen
dans l'Oise

Local de « L'HUMAIN D'ABORD » • 34, rue du Faubourg-Saint-Jacques - 60000 Beauvais • 03 44 02 65 21

 thierry.aury@wanadoo.fr

 Thierry Aury

<http://oise.pcf.fr>

Les Ordonnances Macron de démolition du Code du Travail, veulent donner les mains libres aux employeurs face aux salariés :

- un « accord d'entreprise » (avec le chantage à l'emploi qu'on imagine surtout dans les PME de moins de 50 salariés où la signature d'un syndicat ne sera plus nécessaire), pourra imposer des conditions de travail et de rémunérations moins favorables aux salariés que la Loi ou qu'un accord de branche(y compris durée du congé maternité, primes diverses...) ...
- les licenciements seront encore plus facilités (plafonnement des indemnités pour licenciement illégal, délai de recours réduit...);
- suppression des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) ...
- fusion des instances représentatives du personnel (DP, CE et CHSCT) avec moins d'élus, moins d'heures de délégation et donc moins de forces pour défendre les salariés; négociation sans syndicat dans les PME de moins de 50 salariés et possibilité de référendum décidé par l'employeur...
- extension des « contrats de chantier » à d'autres secteurs que le Bâtiment pour contourner les embauches en CDI, dérégulation des CDD et de l'intérim...

Va-t-on laisser faire cela ? Comment empêcher cela ?

**Quelles propositions alternatives
pour sécuriser les salariés ?**

Venez vous informer, venez en discuter !